

## « UNE DOUBLE OUVERTURE AU MONDE »

### Discours de Habib Bourguiba,

*cet empire de l'esprit et de l'intelligence  
sur lequel le soleil ne se couche jamais :  
l'univers francophone.*

*Montréal, le 11 mai 1968*

Monsieur le Ministre,  
Monsieur le Recteur,  
Mesdames, Messieurs,

Ce n'est pas seulement de l'émotion que je ressens à la chaleur de votre accueil. C'est de la fierté que j'éprouve à m'adresser à vous.

Mon émotion tient sans doute au fait que je me trouve ici au sein d'une Université sœur de celle que j'ai fréquentée au cours d'une jeunesse déjà lointaine, mais je crois avoir honorablement préservé et fait fructifier les promesses. Et comment ne sentirais-je pas fortement la parenté qui, par une source commune, unit votre Université à la jeune Université de Tunis, à qui il revient de conférer à mon pays une jeunesse toujours renouvelée ?

Ma fierté, elle, tient assurément au fait que je puis m'adresser à vous en étant compris immédiatement de tous, en une langue qui nous est commune. Á vous, parce que la langue française est plus qu'un héritage, le fondement de votre être et de votre identité. Á nous, Tunisiens, parce que la langue française est celle que nous avons choisie, presque à égalité avec notre langue maternelle, comme langue de culture, de travail et de rencontre. Et n'y a-t-il pas là un fait qui mérite d'inspirer notre réflexion, tant il me paraît donner un sens particulier à notre rencontre que je ressens comme un moment privilégié du voyage que j'effectue sur votre continent nord-américain ?

La langue française est pour vous, hommes et femmes du Québec, une partie de vous-mêmes dont vous avez su, et à quel prix, assurer la pérennité. Á nous, il semblerait qu'elle soit venue du colonisateur. Et pourtant, il ne nous semble pas que ce soit à lui, en tant que tel, que nous la devons. Il est même de mon devoir d'évoquer, à ce propos, le souvenir de notre grand Premier Ministre Kheireddine. C'est lui, en effet, dont le turc était la langue maternelle, qui, le premier a ouvert à des jeunes de chez nous le chemin des universités de France ; c'est lui qui, le premier, a introduit le français dans l'établissement secondaire qu'il a créé, ce Collège Sadiki auquel tant de mes compagnons de lutte, comme moi-même, après bien d'autres devanciers, sont en grande partie redevables de ce qu'ils sont devenus et de ce qu'ils ont accompli pour le salut politique et pour le devenir culturel de la Tunisie. Kheireddine, ce fut l'une des lumières offertes à la Tunisie deux décennies avant l'établissement du protectorat. Je peux bien dire que, dès cette époque et en dépit du jeu d'influences diverses qui s'exerçaient alors sur notre pays, l'intelligentsia tunisienne avait déjà opté pour la langue française et pour une culture ouverte sur le monde moderne.

Cela n'empêche pas le protectorat français de s'établir en Tunisie dès 1881. Il ne me semble pas, tout au long des soixante-quinze ans qu'il a duré, que la langue française soit apparue comme l'instrument de la domination qu'il nous fallait subir. Pourquoi ? Sans doute parce que c'est une des langues du monde par laquelle s'enseignent le mieux les philosophies de la liberté. Je me souviens qu'en 1924 déjà, lorsqu'à l'oral du baccalauréat on me donna à

choisir les deux philosophes sur lesquels je souhaitais être interrogé, je nommais ces deux grands philosophes de la liberté que sont J.J. Rousseau pour son « Contrat Social » et Claude Bernard pour son « Introduction à l'étude de la médecine expérimentale ».

Langue des philosophies de la liberté, le français allait constituer en outre pour nous, un puissant moyen de contestation et de rencontre.

Au défi de la sujétion, doublé de toutes sortes de prétentions à l'annexion ou à la co-souveraineté, grâce à la langue française tout autant que grâce à l'arabe, par la parole et par les écrits, par la presse même, lorsque la fortune le permettait, toujours, d'ailleurs de façon hasardeuse, nous pouvions opposer à l'oppression notre contestation fondamentale et notre revendication de la liberté, de la dignité, de l'identité nationales.

Et c'est par la langue française que nous avons pu forger une nouvelle représentation de notre volonté nationale, que nous avons pu la communiquer, la propager, la faire entendre, la faire comprendre. Dans le monde francophone, bien sûr, mais au-delà même des frontières de cet univers linguistique, c'est à travers l'usage de la langue française que nous avons pu faire entendre la voix de la Tunisie dans le concert des nations. Ainsi, avons-nous pu puiser partout dans le monde, sur le continent américain et jusqu'aux Nations-Unies, non seulement le réconfort mais le soutien dont nous avons besoin pour mener jusqu'à la victoire notre lutte pour la reconnaissance de notre identité et de notre dignité nationales, en bref pour l'indépendance.

Jamais nous n'avons ressenti dans l'emprunt d'une langue étrangère –mais j'ai dit que c'était un choix – une diminution de notre Être national, alors même que notre existence nationale était contrariée. Jamais nous n'avons éprouvé de ce fait une quelconque « déculturation ». C'est sans doute que nous avons su parallèlement préserver l'héritage de notre propre culture et l'intégrité de notre propre langue, elle est aussi langue de culture et ample véhicule de communication avec le monde arabe dont nous sommes partie intégrante et vivante. C'est sans doute aussi parce que, en raison de notre double enracinement dans une culture ancienne mais toujours vivante et dans une culture adoptée mais fortement intégrée, rien ne permettait au colonisateur, comme il a pu le tenter d'ailleurs, de faire table rase de notre culture nationale et de dénationaliser notre Être collectif. Nous avons au contraire conscience, non seulement d'avoir enrichi notre culture nationale, mais de l'avoir orientée, de lui avoir conféré une marque spécifique que rien ne pourra plus effacer. Nous avons aussi conscience d'avoir pu forger une mentalité tunisienne qui est une mentalité moderne, et d'avoir insufflé au peuple tunisien, en tout premier lieu à son élite, la capacité nécessaire pour assimiler les techniques du monde d'aujourd'hui.

C'est pourquoi, une fois l'indépendance acquise, nous avons maintenu dans notre système d'éducation et dès les classes primaires, l'enseignement du français. C'est pourquoi l'usage du français a conservé sa place en Tunisie, alors même que le peuplement de souche francophone diminuait en nombre, non il est vrai, en qualité. Nous n'avons pas eu à nous poser des questions dramatiques, nous n'avons pas eu à délibérer, ce fut de l'adaptation de notre système et de nos programmes d'enseignement aux réalités nouvelles et aux besoins spécifiques d'un pays ayant accédé à l'indépendance politique, mais ayant encore à effectuer les investissements matériels, plus encore que les investissements humains, nécessaires à la lutte contre le sous-développement, c'est-à-dire au combat pour l'indépendance économique et la libération sociale.

Mais, sur le plan de la langue, nous n'éprouvions, et n'éprouvons pas d'avantage aujourd'hui, de complexe. Nous avons maintenu notre choix d'adoption du français au temps de la colonisation. Nous n'avons pas de raison de renoncer à notre bilinguisme après l'indépendance. Nous ne pouvions d'ailleurs nous permettre aucun gaspillage d'énergie, aucune perte de temps et, en fait, aucune fallacieuse illusion dans ce domaine de la langue. Nous avons trop conscience de la nécessité du sérieux et du réalisme qui requièrent cette

aventure qu'est l'exercice de la liberté et cette aventure que représente, pour un pays aux maigres ressources naturelles, l'édification de l'État et la structuration de l'économie, pour nous hasarder à quelque hypothétique retour en arrière, aux sources d'une culture unique, pour succomber aux chimères d'un sentiment qui eût été générateur de régression.

Et c'est trop peu, finalement, quand on parle de la Tunisie, que de souligner son bilinguisme. Il s'agit bien plutôt d'un bi-culturalisme. La Tunisie ne renie rien de son passé dont la langue arabe est l'expression. Mais elle sait aussi bien que c'est grâce à la maîtrise d'une langue comme le français qu'elle participe pleinement à la culture et à la vie du monde moderne. Qu'au-delà même de ses structures, la langue puisse être « structuralisante », la Tunisie en a fait l'expérience, elle l'a éprouvé sur elle-même. Et j'affirme que c'est une expérience consciente.

Il advient c'est vrai, que la langue puisse constituer un facteur de fermeture, de repliement, soit que son usage se veuille exclusif, soit qu'il se fasse ou soit rendu contraignant. Tel n'est pas, selon notre expérience, l'usage du français. Le français n'a peut-être plus le caractère éminemment universel qui fut le sien, mais peut-être est-ce une chance pour lui et pour les peuples qui lui ont accordé leur fidélité. Maintenu, entretenu, développé et enrichi dans les communautés de souches diverses disposées à travers le monde au gré des abandons et des dominations, source naturelle dans un pays comme le mien, le français représente, je le répète, un étonnant moyen de communication et de rencontre.

Il est à ce point générateur d'une mentalité commune, que tous ceux qui le parlent habituellement se reconnaissent une communauté d'esprit. Comment, dès lors, la langue française, dont je soulignais le caractère « structuralisant » à l'échelle d'une communauté nationale, ne l'aurait-elle pas été à une échelle plus vaste : à l'échelle de toutes les communautés qui la parlent, l'utilisent dans la vie quotidienne, au niveau du travail, et plus encore au niveau des relations internationales ? Surtout lorsque la langue a été pour elles, à des titres divers, un instrument à la fois de contestation et d'affirmation. Surtout, lorsque, par surcroît, parallèlement mais à travers ce vecteur, ces communautés, ces pays, ces nations, ces États dans lesquels elles s'inscrivent, se reconnaissent tant d'aspirations, de perspectives, de besoins communs.

Tel me paraît être le sens de la francophonie. Le 24 novembre 1965, ayant le privilège d'être reçu par l'Université de Dakar, Université sœur, elle aussi, de votre Université de Montréal comme de notre Université de Tunis, j'ai déjà parlé de la « francophonie ». L'idée que j'ai énoncé alors ne m'appartient pas en propre. Sous d'autres formes et avec le talent que vous lui connaissez, mon ami Léopold Sédar Senghor, Président de la République du Sénégal, l'a formulée lui aussi. Et depuis 1965, j'ai pu constater que cette idée éveillait sur notre continent africain une profonde résonance puisque l'Organisation Commune Africaine et Malgache l'a pratiquement adoptée, au point que son Président en exercice, M. Diiori Hamani, président de la République du Niger, s'en est fait le zélé et l'infatigable pèlerin.

Que disais-je alors ? Ceci : Je n'aime pas beaucoup le mot « francophonie » mais, enfin, je dois reconnaître que la « francophonie » représente en Afrique une réalité. Non seulement parce qu'elle met en contact privilégié les pays où le français est langue officielle et ceux où elle est langue de travail, mais parce qu'elle rend les uns et les autres participants à un même univers culturel, parce qu'elle rend les uns et les autres à même de découvrir, même au-delà de la langue, ce qui les unit. C'est donc une sorte de Commonwealth que je voudrais voir s'établir entre eux, une communauté qui respecte les souverainetés de chacun et harmonise les efforts de tous »

Les puristes de la langue auraient pu me reprocher de définir la francophonie comme un éventuel « Commonwealth ». Les griefs qu'ont entraînés mes propos émanèrent plutôt de certains puristes de la politique. Pour ces derniers, le français est sans doute demeuré une

langue d'usage, mais le fait de la langue et de la culture qu'elle véhicule n'a pu être dissocié du fait politique, de la domination coloniale sur lequel langue et culture sont parvenues à eux, se sont imposées à eux. Bien plus, d'aucuns ont été jusqu'à m'accuser d'avoir voulu réintroduire, par le biais d'une communauté francophone, la domination de l'ancien colonisateur français.

Je ne me sens pas en droit de faire la critique d'une attitude qui confond le fait culturel d'aujourd'hui et un fait politique parfaitement périmé, qui refuse de donner une dimension politique actuelle à un fait culturel dont on ne peut nier l'actualité. Il advient que l'indépendance et l'affrontement des problèmes du développement ne libèrent pas de tous les complexes auxquels la colonisation a donné naissance. En revanche, on me permettra de sourire du second reproche : celui qui me désigne en fin de compte comme l'agent d'un prétendu impérialisme ou néo-colonialisme français. Il suffit aussi de constater que nos rapports avec l'ancien colonisateur ne sont pas toujours aisés, qu'ils ne vont pas toujours sans heurts. Il suffit aussi de savoir que nous avons toujours fait le départ entre la France et certaines politiques qui ne parvenaient pas à l'exprimer tout entière réellement, si même elle n'en travestissaient pas complètement le vrai visage. Il est clair en tout cas qu'aujourd'hui, la langue française ne représente pas pour nous le bien d'autrui que nous nous serions approprié, et dont nous aurions de quelque manière à rétribuer l'usage. Il est clair que nous la considérons comme un bien propre, comme une partie intégrante de notre culture présente, une culture qu'elle a largement informée et formée. Je pense d'ailleurs qu'il en est ainsi pour tous les peuples francophones. S'il n'en était pas ainsi, il y aurait effectivement abdication de soi-même. Tout montre au contraire que, pour tous les pays francophones, parler français est affirmation de soi et, qu'on le veuille ou non (mais puisque cela est, pourquoi ne pas le vouloir ou affecter de ne pas le vouloir ?) un signe, une marque et un caractère distinctifs. Distinctifs mais en même temps communs.

Lorsque je prenais la parole devant l'Université de Dakar, je pensais tout particulièrement à l'Afrique. Je sentais qu'au-delà des personnes et des situations, le même usage de la langue française instaurait entre mes auditeurs et moi une vraie rencontre : rencontre entre une Afrique blanche (arabo-berbère pour simplifier) et une Afrique noire aux souches multiples et complexes ; entre une Afrique blanche et une Afrique noire qui ont connu leurs antagonismes- et parfois hélas ! la domination de l'une sur une partie de l'autre. Sans la conscience du fait francophone et de son étendue, sans la mise en œuvre de la francophonie dans une perspective d'harmonie et de cohésion, Afrique blanche et Afrique noire risqueraient fort de s'enfermer dans une indifférence ou dans une ignorance mutuelles. Je n'ignore pas qu'une fraction importante, numériquement la plus importante même de l'Afrique noire, est non pas francophone mais anglophone. Mais je sais également que la culture française est la culture la plus répandue au nord de l'Afrique.

Vous n'êtes pas étonnés que la méditation qui m'a conduit à formuler ma vision de la francophonie soit d'abord une méditation sur l'Afrique et sur la situation africaine d'aujourd'hui, sur la réalité d'un continent dans lequel s'inscrit en premier lieu la réalité de la Tunisie. Vous savez peut-être que le réalisme a toujours inspiré mon action, de la résistance à la conduite des affaires de mon pays. Je puis donc dire que je ne m'emploierai pas à promouvoir l'idée de francophonie, si je n'en avais pas puissamment et profondément éprouvé la réalité, une réalité qui précède toute formulation.

Mais une réalité demande aussi à être appréhendée dans sa plus grande dimension. Et il me plaît aujourd'hui de percevoir clairement, grâce à vous, la plus grande dimension de la francophonie.

Il me plaît de reconnaître tout d'abord la vitalité du fait francophone, de constater combien c'est une vitalité qui imprègne et fortifie ceux qui l'incarnent, une vitalité qui ne peut

se détacher de l'identité, de l'esprit et, à vous je peux bien dire, de la chair de ceux qui le vivent et le transmettent de génération en génération.

Il me plaît de reconnaître qu'il ne cesse de représenter pour vous, comme il le fut et l'est pour nous, un ressort à la contestation s'il le faut, à l'affirmation de soi, toujours.

Il me plaît de reconnaître enfin que le fait francophone constitue chez vous comme il ne cesse de l'être pour nous un facteur de rencontre. Loin de porter au repliement, il favorise l'insertion dans le monde lui-même projeté à la pointe avancée du progrès technique, économique, social. Loin de conduire à la satisfaction culturelle, il est générateur de besoins et d'exigences toujours plus accusés.

**Sans doute le fait francophone a-t-il une infinie diversité.** J'ai tenté de traduire ce qu'il représentait pour la Tunisie, de vous laisser pressentir son importance pour l'Afrique. Je n'ignore pas qu'il revêt ici, au Québec, en tout premier lieu, mais aussi dans les autres parties de l'ensemble canadien, la particularité d'être le fait d'un ensemble de communautés issues du tronc français, et qui l'ont préservé, maintenu, développé, au point de constituer une réalité historique exceptionnelle dans cette partie de l'hémisphère nord, sur cette terre du continent américain. Nulle part autant que parmi vous, je ne pourrais me représenter combien la francophonie est plus qu'un fait donné, en quelque sorte gratuit et par lui-même définitif, combien il est au contraire volonté, vitalité et action.

Vous dirai-je que votre exemple m'apparaît comme une leçon communicable aux hommes du continent auquel appartient la Tunisie ? La francophonie, je vous l'ai dit, n'est pas pour nous un antique héritage. C'est une greffe. Il a suffi de quelques générations pour que, malgré les intempéries, elle prenne, se développe, donne naissance à un arbre vigoureux. Les Africains ont toutes raisons de méditer votre exemple et d'apprendre de vous quels soins opiniâtres il faut lui apporter.

Et, dans votre exemple, je puise un précieux encouragement. Il me confirme dans l'idée que le fait francophone a toutes chances de se développer dans les pays où il constitue un caractère national et international clairement accepté. Il me confirme aussi dans la conviction que, s'inscrivant dans une conscience commune et dans une large communauté, permettant un élargissement des relations extérieures, loin de porter à l'autosuffisance, il favorisera l'épanouissement de chaque pays et son accomplissement dans le concert des nations. Il constituera ainsi, une base solide aux échanges générateurs de développement. Il sera l'un des fondements de la paix et de la coopération.

J'ai constaté chez vous ce que je connais bien chez nous : un immense élan vers la liberté ; un refus absolu de la contrainte. Je ne doute pas que vous saurez trouver la formule politique qui vous permettra de préserver et de renforcer votre identité, de nouer de nouveaux liens - avec la France, avec nous, avec l'univers francophone – sans rompre avec ce qui vous entoure et qui est partie de vous-mêmes.

Entreprise aussi ardue qu'exaltante, selon les propres termes de M. Daniel Johnson qui remarque avec raison que « la dualité culturelle, loin d'être pour le Canada un élément de faiblesse, lui confère plutôt une double dimension qui est en même temps une double ouverture sur le monde »

À cet égard aussi, l'exemple canadien pourrait inspirer l'Afrique, à la recherche de son unité et de son équilibre. L'unité dans la diversité, n'est-ce pas là de nos jours une voie royale vers la coopération entre les peuples et le fondement même du dialogue avec l'universel ?

Je voudrais, en terminant cet exposé dont la langue française a fait un dialogue avec vous, dire ceci : ce que j'ai vu dans votre belle capitale dont la renommée est à son zénith depuis qu'elle a reçu l'année dernière, des millions d'hommes de tous les continents, ce que j'ai ressenti au sein de cette grande et prestigieuse Université, me font conclure que, grâce à la langue française, mais aussi à votre génie propre, vous avez un grand rôle à jouer au sein de

cet empire de l'esprit et de l'intelligence sur lequel le soleil ne se couche jamais : l'univers francophone.